



# LOISIRS DE PLEIN AIR : COMMENT RESPECTER LA NATURE ET SES USAGERS ?



02/09/2016 - **FNE ISÈRE**

## EN RÉSUMÉ

Recommandations pour minimiser notre impact en nature lors d'activités de loisir

## POURQUOI METTRE EN PLACE CETTE PRATIQUE ?

Quelques gestes pour :

- pratiquer encore longtemps nos activités de loisirs dans un environnement agréable ;
- maintenir la biodiversité locale ;

- préserver nos paysages ;
- cohabiter avec les gestionnaires de l'espace ;
- partager l'espace avec les autres pratiquants.

## QUELLES ÉTAPES ET QUELS MOYENS ?

Pour adopter une attitude respectueuse envers la nature et ses usagers, voici quelques recommandations simples mais efficaces :

Avant de partir : se renseigner sur les restrictions et protections locales et saisonnières en vigueur sur le lieu où je me rends.

Pendant mon activité :

- Si j'arrive en véhicule motorisé, je me gare dès que possible pour continuer à pied ; j'évite d'emprunter des routes forestières ou des chemins ruraux.
- Je respecte les itinéraires existants, j'évite ainsi d'accentuer l'érosion.
- Je photographie les fleurs que je ne connais pas plutôt que de les cueillir.
- La discrétion est de mise, notamment à l'aube et au crépuscule, moment où les animaux réalisent une part importante de leur activité vitale (nourrissage,...).
- Les chiens doivent être tenus en laisse, voire sont interdits dans certains espaces naturels, pour déranger le moins possible les animaux.
- Le camping sauvage ne doit laisser aucune trace. Je privilégie le bivouac. Attention, dans certains espaces naturels, cette activité est réglementée. Je ne fais pas de feu, notamment en période estivale et en forêt.
- Je ne laisse aucun déchet, même ceux considérés comme biodégradables, certains déchets organiques mettront plusieurs mois avant de disparaître complètement.
- Pour mes besoins naturels, je m'écarte du passage et des points d'eau. Je n'utilise jamais les grottes. Je dissimule le papier hygiénique.
- Je ne cherche pas le contact avec la faune sauvage, je privilégie l'observation à distance.

## POINTS DE VIGILANCE :

Il suffit d'y penser à chaque sortie dans la nature.

## PLUS D'INFORMATIONS :

Pour des recommandations spécifiques à chaque activité de plein air, voir le « **Guide des bonnes pratiques sportives** (<https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Guide%20FRAPNA%20-%20partie%201.pdf>) [1] » réalisé par la FRAPNA Isère